

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **55 (1919)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

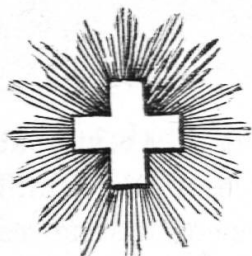
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LV^{me} ANNÉE

N^o 3
Série A



LAUSANNE

18 janvier 1919.

L'EDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : A nos vieux abonnés retraités. — La mission actuelle de l'instituteur — De l'orthographe de nos écoliers. — Tribune libre : L'instituteur et l'Etat. Commissions scolaires et instituteurs. A un correspondant du Valais. A propos d'articles nécrologiques. — Informations : Ligue suisse pour les réformes de l'après guerre. Dans la presse. — Premier conflit. — Comment on écrivait au XVII^e siècle à l'Académie française.

A NOS VIEUX ABONNÉS RETRAITÉS

De très anciens abonnés, retraités pour la plupart, nous font part de leur chagrin de devoir refuser l'« Educateur » à cause de circonstances matérielles difficiles. Nous prions ceux qui seraient dans ce cas de nantir la Gérance de la cause de leur désabonnement, et continuerons à leur servir le journal cette année aux conditions qu'il leur plaira de fixer, et gratuitement s'ils le désirent. Toute discrétion leur est assurée ; qu'ils veuillent seulement nous faire savoir depuis quelle année ils sont abonnés.

Gérance et rédaction de l'« Educateur ».

LA MISSION ACTUELLE DE L'INSTITUTEUR

Jamais comme aujourd'hui les enfants n'ont eu besoin de trouver à l'école un foyer paisible et joyeux. D'année en année, à mesure que se prolongent les effets de la catastrophe mondiale, à mesure que les conditions économiques deviennent plus difficiles, à mesure que pèse plus lourdement l'atmosphère de tristesse irréparable de tous les maux que nous vivons, nous voyons arriver à l'école — dans nos grandes villes surtout — des enfants moins résistants physiquement, et — chose plus triste encore, si possible — moins joyeux de vivre. Les restrictions alimen-

taires, le renchérissement de la vie, absolument hors de proportion avec les ressources de la famille ouvrière, les soucis de toutes sortes, auxquels les enfants ne restent pas étrangers, chez les familles de mobilisés l'angoisse de tous les instants pour un membre absent, toutes ces causes auxquelles sont venus s'ajouter les maux causés par la grippe, soit que les enfants y aient passé eux-mêmes, soit qu'ils souffrent par contre-coup des déficits qu'elle a apportés dans le budget de la famille ou du fait que la pauvre mère peut moins que jamais faire face à sa tâche — tout cela fait que jamais encore autant de petits visages souffreteux et pitoyables n'ont depuis longtemps franchi les portes de l'école.

Or, les mêmes causes qui nuisent aux enfants agissent aussi sur les maîtres ; pour eux aussi l'augmentation des traitements est loin de compenser le renchérissement de la vie, d'où privations, soucis, occupations surnuméraires ; de plus, l'atmosphère morale si lourde que nous respirons pèse combien plus sur nous qui pouvons comprendre et sympathiser !

Ce n'est donc pas naturellement, en nous laissant aller, ce sera par un effort de volonté et d'amour que, malgré tout, nous nous ressaisirons à l'entrée de ce nouvel hiver de guerre, — réalisons-nous l'horreur croissante de l'accouplement de ces deux vocables, pour les misérables ?

Il ne suffit pas que nous accomplissions convenablement notre travail scolaire, que nous arrivions au bout de notre programme ; — nous voulons espérer que les autorités scolaires nous aideront dans ce sens, soit en réduisant le travail proportionnellement aux forces diminuées de nos écoliers, soit en nous aidant à introduire à l'école ces disciplines créatrices de joie : la gymnastique, les jeux, le travail manuel, l'activité personnelle.

Il faut que, chaque matin, nous réalisions, en nous rendant en classe, les misères de toutes sortes qui assaillent nos élèves ; cela nous sera facile pour peu que nous cherchions à pénétrer dans leur milieu, à entrer en contact avec leurs familles ; et, puisqu'il n'est pas en notre pouvoir de leur donner la nourriture qui leur manque, ni d'ôter de leurs épaules des fardeaux bien souvent trop lourds pour eux, donnons-leur du moins ce qu'il est en notre pou-

voir de leur donner : une atmosphère de joie, de confiance, d'affection ; que, dès leur entrée en classe, ils se sentent chez eux, en famille ; que, si possible, des images et des fleurs fassent de la classe un lieu aimable ; mais surtout, que dans le cœur chaud et dévoué du maître, chaque élève trouve un véritable asile ; que se réalise, au moins en partie, ce qu'on dit de l'amour maternel : chaque enfant a le cœur de sa mère et tous l'ont tout entier ; que chaque élève individuellement ait le sentiment que son maître s'intéresse à lui, qu'il l'aime, lui, particulièrement, et qu'il attend beaucoup de lui. A cet égard, rien ne sera efficace comme les visites à domicile, ces entretiens souvent si bienfaisants avec les parents, dans lesquels on peut se rendre compte, en voyant les bons et les mauvais côtés du milieu familial, de tel trait de caractère, de tel déficit, de telles habitudes, inexploités jusque-là ; rien ne vaudra ces entretiens dans lesquels on reçoit parfois de si grandes leçons, devant la beauté morale de ces vies d'abnégation et de souffrances indicibles et d'héroïsme obscur ; je pense à ces admirables mères de famille qui parfois conservent le sourire aux lèvres malgré une vie accablante où le repos n'a jamais trouvé de place.

La psychologie et l'expérience de la vie nous disent que la joie est un facteur de premier ordre dans le développement de l'enfant ; elle devrait être — hélas, elle l'est moins que jamais — à l'enfance ce que l'eau est au poisson, son ambiance ordinaire, naturelle ; elle augmente sa force de résistance à la fatigue et à la maladie. Or, comme nos élèves passent à l'école la majeure partie de leur vie d'enfant, sachons nous élever nous-mêmes jusqu'aux sources de la paix et de la joie intérieures, du dévouement et du sacrifice, pour que ces biens, indispensables à la réorganisation d'une société meilleure, réjouissent et fortifient les petits enfants qui nous sont confiés.

A. DESCŒUDRES.

Note. — Je ne voudrais cependant pas qu'on se méprenne sur le sens de ces lignes. Je demande aujourd'hui la chaleur morale pour nos élèves, puisque c'est ou ce doit être en notre pouvoir de la leur donner aujourd'hui. Mais ce n'est pas avec l'idée que cette affection doive leur remplacer le pain dont ils manquent. Une enquête récente, faite à Genève par Mlle Kanel (*Intermédiaire des Educateurs*, Nos 61-63, 1918), démontre — hélas ! une fois de plus ! — combien les enfants pauvres sont en état d'infériorité physique sur ceux des classes plus aisées. Nous tous, instituteurs, devons avoir toujours présent devant les yeux et surtout au cœur ce cauchemar des iniquités sociales ; seule cette hantise nous donnera la force de travailler avec la vigueur nécessaire à la transformation si urgente de notre vie économique.

A. D.

DE L'ORTHOGRAPHE DE NOS ÉCOLIERS

Il y a trois ans, nous eûmes l'occasion d'avoir dans les mains des cahiers d'école datant de 1845. Le vénérable vieillard auquel ils appartenaient nous les montra avec une légitime fierté ; il avait été un bon élève ; ses travaux étaient propres et soignés. Nous les parcourûmes avec plaisir. La comparaison des méthodes utilisées il y a plus de soixante ans avec celles de nos jours présentait un réel intérêt ; mais ce qui nous frappa particulièrement, ce fut l'orthographe.

Notre élève, quoique bon écolier, faisait des fautes, pas trop, et ces fautes étaient exactement les mêmes que celles que font aujourd'hui les enfants de nos classes. Il écrivait, par exemple : *a* pour *à*, *se* pour *ce*, *et* pour *est*, ou inversement. Il oubliait assez souvent les *s* des adjectifs et des noms au pluriel. Il mettait volontiers deux *r* à courir et deux *p* à apercevoir ; des expressions comme : on les voits, ils font entendre*nt*, ne l'effrayaient pas toujours. Je constatai qu'il y a des mots qui jouent vraiment de malheur et qui, à cette époque, étaient déjà bien maltraités, comme : *lorsque*, *jusque* et tant d'autres.

Cette lecture et ce rapprochement confirmaient la remarque déjà faite à maintes reprises : c'est que les fautes sont non seulement toujours les mêmes, mais qu'aussi elles sont peu variées. Ce sont, semble-t-il, toujours les mêmes cas qui se présentent.... Mais en est-il réellement ainsi et si ce sont vraiment les mêmes fautes qui reviennent, ne peut-on arriver à les faire disparaître ?

Tout d'abord, quelles sont-elles exactement, ces malheureuses fautes ?

En une enquête que nous voulions toute petite, mais qui peu à peu a pris plus d'ampleur que nous ne voulions lui donner, nous avons été curieux de vérifier par des chiffres quelles étaient les plus communes. Nous avons ainsi classé les fautes en un certain nombre de cas, mettant soigneusement à part et en évidence celles dont nous voulions plus particulièrement nous occuper et qui, tout en intéressant les classes d'écoliers de 9 à 11 ans, se retrouvent dans toute la scolarité... et encore plus tard. Nous entendons par là les mots comme : *a*, *à*, *et*, *est*, *ou*, *où*, *son*, *sont*, *on*, *ont*, *se*, *ce*, *ses*, *ces*, *peu*, *peut*, l'oubli d'un *s* au pluriel, etc., etc.

Nous avons examiné 240 travaux divers, surtout des dictées et des compositions, appartenant à plus de cent cinquante élèves différents ; nous avons relevé deux mille fautes, les accents comptant pour une faute entière. La classification adoptée est sans doute fort incomplète et toute personnelle. En cours de travail nous avons trouvé plusieurs fautes auxquelles nous n'avions pas songé tout d'abord et qui, par leur répétition, auraient mérité d'être mises en évidence ; nous les relevons plus

loin. Les chiffres que nous avons trouvés ne sont certainement pas définitifs ; la statistique aurait dû porter sur un nombre encore plus considérable de travaux ; mais tels quels ils nous ont paru susceptibles d'intéresser nos collègues.

Nous nous permettons de donner d'abord quelques considérations générales et de citer quelques observations que nous avons pu faire sur la fréquence de quelques fautes et surtout sur certaines tendances des élèves. Si, par exemple, dans *a, et, ou, ses, ce*, les fautes se répartissent indifféremment sur les deux manières d'écrire ces mots, il n'en est pas de même dans *on, son* ; ici, la faute consiste surtout à mettre un *t* quand il n'en faut pas ; la faute inverse est beaucoup plus rare ; les élèves connaissent mieux les verbes *ont, sont* qu'ils ont étudiés, et utilisent ces formes à tort et à travers. La remarque est absolument la même pour le mot *peu*.

Les accents sont fréquemment oubliés, surtout les circonflexes. Quelques élèves affectionnent particulièrement ce dernier signe et le mettent un peu partout ; mais il y a quelques mots privilégiés, comme *chapeau, coteau, chalet*. Il faut reconnaître, à la décharge de nos bambins, que leurs aînés et même les administrations en sont parfois fort généreuses ; il suffit d'une promenade dans le Jorat lausannois et d'un arrêt aux carrefours conduisant au « *Châlet-à-Gobet* » ou au *Châlet des Enfants* pour s'en convaincre. L'emploi de l'apostrophe est souvent abusif : *l'orsque, il s'emble, la l'ocation*. Signalons en passant la tendance contraire qui consiste à supprimer l'élision et à couper les mots après la première syllabe : *la louette, la beille*.

Comme bien l'on pense, le pluriel des noms, des qualificatifs et de quelques pronoms donne un nombre considérable de fautes. On pourrait croire que certains écoliers mettent un mauvais vouloir manifeste à oublier les *s*, ou à en mettre quand il n'en faut pas. Dans cet ordre de fautes, nous avons classé à part les compléments des noms dont le nombre était incorrect. Il y a là une importante série d'erreurs facilement évitables et pourtant très fréquentes.

Nos écoliers ne lisent sans doute plus guère Gustave Aimard, mais comme les héros apaches, ils ont une imagination d'une rare fertilité pour inventer de nouveaux systèmes de tortures à appliquer aux verbes ; rien ne les arrête et ces pauvres souffrent le martyre aussi bien dans leur corps que dans leur âme, ou leur terminaison si vous préférez. Chacun de nous connaît la dextérité qu'acquièrent quelques élèves à déformer les radicaux ou à les embellir des terminaisons les plus imprévues. La phonétique y trouve des applications inattendues. Cela est fort compréhensible ; la forme du mot varie trop souvent pour que, très faci-

lement, il en reste dans l'esprit de l'élève une image correcte et définitive. Nous ne voulons citer aucun exemple, mais seulement indiquer les fautes générales; comme toujours, elles sont peu variées, mais fréquentes; ce sont : le mauvais accord à la troisième personne du pluriel; au singulier, l'oubli du *s* à la deuxième, l'emploi d'un *s* à la troisième et surtout celui d'un *t* à la troisième personne chaque fois que la lettre finale est autre que *e*.

L'emploi de *les*, pronom, présente pour l'enfant peu exercé des difficultés; il écrira, par exemple : on les prends; la faute se fait plus souvent avec un infinitif : pour les vendrent. Il en est de même des infinitifs et des participes de la première conjugaison; on n'attirera jamais assez l'attention des écoliers sur la distinction entre ces deux mots et sur les terminaisons *é* et *er*.

Nous avons d'abord songé à classer toutes les autres fautes en une seule catégorie; mais nous avons vu bientôt qu'il serait intéressant de mettre les plus fréquentes en évidence. Il s'agit là surtout de vocabulaire mal appris ou mal digéré. Nous avons été surpris, en particulier, de l'embarras qu'éprouve l'élève à écrire des mots dans lesquels il y a des consonnes redoublées, ou inversement de la tendance qu'il a à redoubler abusivement ces mêmes lettres. Nous avons déjà cité à ce propos *courir* et *apercevoir*; mais leurs semblables maltraités sont nombreux. C'est peut-être dans ce groupe de mots que l'on trouve les erreurs les plus caractéristiques et les plus amusantes... ou navrantes. Un élève écrit, par exemple : la *courronne*. Cet élève a appris ce mot, c'est certain, il l'a observé; sa mémoire visuelle est en éveil; ce mot ainsi orthographié ne lui dit rien de bon. Il trace d'abord un *r* ou un *n*, je ne sais par lequel il commence, mais de nombreuses corrections attestent son bon vouloir et son embarras; le mot, avec quatre surcharges de *r* et de *n* tracés et rajoutés, se trouve finalement abandonné sous cette forme : *courrone*. Il est évident qu'au milieu de toutes ces corrections, l'élève n'y voyait plus rien.

Le cas suivant est peut-être plus grave : *intérresant*. Là aussi, l'élève a longuement hésité et surchargé; ces deux *r* lui paraissent bizarres; il en supprime un, puis il le récrit au-dessus, le retrace, le remet et, au dernier moment, sans aucun doute, sans faire appel à sa mémoire auditive, l'élève a supprimé un des *s*.

Les fautes comme ces deux dernières sont nombreuses. Nous pourrions nous demander : pourquoi? Le but de cet article n'étant pas de critiquer des méthodes, nous nous bornerons à constater qu'il nous paraît qu'on ne cultive pas assez la mémoire visuelle des écoliers; on ne leur met pas assez souvent sous les yeux des textes pour l'étude du

vocabulaire. L'audition et l'articulation de mots comme ceux dont nous venons de parler ne suffisent pas pour que l'élève en fasse une reproduction graphique exacte.

Cette observation se rapporte aussi à un autre groupe : les mots invariables. A part les adverbes en *ment*, ceux que l'enfant de dix ans emploie sont peu nombreux ; mais ils sont importants, souvent utilisés et très souvent mal écrits. Notre statistique a porté exclusivement sur les seize suivants : *lorsque*, *jusque* et leurs composés *lorsqu'il*, *jusqu'à*, dont l'apostrophe voyage un peu partout dans le corps du mot ; *aussitôt*, *bientôt* : oubli du circonflexe ; *environ* et *beaucoup* qui sont souvent agrémentés d'un *s* final, tandis que *moins* et *toujours* en sont privés ; *ainsi*, qui par analogie avec *aussi*, est écrit *ainssi* ; *assez* ; *déjà* est privé de son accent grave dont on gratifie *cela* ; *derrière*, dans lequel on redouble *r* après la seconde syllabe ; puis les mots *près*, *vers*, *sans*, qui, grâce sans doute à leurs homonymes, fournissent une forte proportion de fautes.

Parmi les mots classés plus bas sous chiffre 20, il y aurait encore de nombreuses observations à faire. Les noms féminins en *é*, comme la charité, la voracité, sont souvent écrits avec *er*. Les mots terminés par un *e* muet se voient très fréquemment privés de cette lettre, ainsi une *histoir*, un *herbivor* ; le contraire se produit aussi : il faut *venir*. Certains homonymes attirent notre attention : *mais*, *vers*, *sans*, *mois*, *près*.

Signalons encore parmi les fautes les plus courantes : la reproduction incorrecte du son *an*, puis les mots comme *écorce*, *force*, *lance* ou *danse*, *immense*. Ici, comme pour les mots renfermant des consonnes doubles, ou pour ceux qui ont un circonflexe ou bien où l'on en met un abusivement, l'établissement de listes de mots similaires permettrait de faire des comparaisons et de tirer sinon des règles générales, du moins des indications très utiles.

Voici maintenant comment se répartissent les deux mille fautes sur lesquelles a porté notre statistique :

1. a, à	108 fautes.
2. et, est	91 »
3. ou, où	76 »
4. on, ont	55 »
5. ce, se	53 »
6. ces, ses	41 »
7. son, sont	20 »
8. peu, peut	72 »
9. Accents ou apostrophe	121 »

10. Nombre du nom, de l'adjectif et de quelques pronoms ; oubli ou emploi abusif d'un s.	209	fautes
11. Nombre du complément du nom.	130	»
12. Pluriel du verbe à la 3 ^{me} personne	48	»
13. Mauvaise lettre finale du verbe au singulier.	92	»
14. Emploi de <i>les</i> , pronom	45	»
15. Emploi des participes et des infinitifs de la 1 ^{re} conjugaison : <i>é</i> ou <i>er</i>	111	»
16. Emploi et nombre de <i>leur</i> .	29	»
17. Oublis de mots.	35	»
18. Mots invariables	143	»
19. Consonnes doubles.	119	»
20. Autres fautes	402	»

Nous ne commenterons pas longuement ces chiffres. Il nous paraît pourtant que, si incomplets qu'ils soient, l'étude en est intéressante. Remarquons que les huit premiers cas nous donnent déjà 516 fautes, soit *plus du quart* du nombre total. Si nous faisons abstraction des deux derniers groupes, nous trouvons 1479, presque *les trois quarts* des fautes ; et si nous examinons en quoi elles consistent, nous devons reconnaître qu'elles sont évitables pour la plus grande part. Les groupes 19 et 20 renferment pour plus de la moitié des fautes de vocabulaire, comme nous l'avons montré, fautes évitables aussi.

Il semblerait ainsi qu'il serait facile d'arriver, sinon à supprimer toutes les fautes, du moins à en diminuer le nombre considérablement. Nous avons essayé de le faire en étudiant méthodiquement chaque cas du tableau précédent ; nous l'avons fait dans de petites leçons hebdomadaires d'une quinzaine de minutes, le reste de l'heure étant réservé à l'étude habituelle du vocabulaire et de la grammaire.

Nous avons déjà remarqué plus haut que, souvent, il nous avait paru que c'était la mémoire visuelle de l'élève qui était en défaut. Nous basant en conséquence sur ce principe qu'il ne faut jamais permettre à cette forme de la mémoire d'emmagasiner un aspect fautif du mot, nous commençons chaque petite leçon par l'étude d'un texte, suivant en cela la méthode de notre excellent cours de langue que nous utilisons d'ailleurs très souvent. Quelques exercices, toujours au moyen d'un texte, nous permettent de savoir si la mémoire de l'élève est fixée. Suivant les cas, une dictée ou un exercice d'invention servent de moyen de contrôle. Constatons tout de suite qu'une année entière n'est pas nécessaire pour parcourir le programme ci-dessus et qu'il est possible de faire de fréquentes répétitions.

Après cela, me direz-vous ironiquement, il ne doit plus y avoir une seule faute dans les travaux de nos écoliers ! Si, il y en a encore ;

il y aura toujours des étourdis qui feront des fautes ; mais il nous a paru que l'expérience basée sur le tableau ci-dessus avait été des plus fructueuses et les résultats des plus concluants. Nous pourrions citer des chiffres convaincants, n'était la longueur de notre article. Et si notre petite étude pouvait intéresser quelqu'un de nos collègues et lui être de quelque utilité, nous serions très heureux d'avoir apporté une petite contribution à l'amélioration de l'orthographe de nos écoliers.

J. TISSOT.

Note la Rédaction. — *Pour faire suite à cette suggestive étude, notre collaborateur fera paraître dans la Partie pratique une série de textes, destinés à être étudiés et dictés, et portant sur les principaux cas mentionnés dans son article.*

TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

L'instituteur et l'Etat.

L'histoire nous montre que de mauvaises causes eurent parfois des défenseurs habiles. On n'en peut certainement pas dire autant de celle défendue par M. Alf. P., dans l'*Educateur* du 14 décembre 1918.

M. Alf. P. nous fait penser, dans sa thèse, à ce rat qui, confortablement installé au sein de son fromage de Hollande, répond aux intrus faisant mine de troubler sa grasse quiétude : « Mais, j'y suis fort bien, moi ! Que voulez-vous donc de plus ! »

Non, cher collègue, une question aussi grave ne se règle pas en quelques phrases abstruses, même agrémentées de points suspensifs !...

Nous avons besoin d'une situation claire, et cette lumière, que vous prétendez « tenir d'un bras ferme », ne la mettez pas sous le boisseau.

Pourquoi désirons-nous devenir fonctionnaires cantonaux ? Est-ce seulement pour être mieux rétribués ? Comme s'il ne s'agissait que de cela !

Jusqu'à maintenant, seul l'Etat paraît avoir compris la grandeur de notre mission éducatrice, mission qui acquiert à l'heure actuelle une importance toute particulière en raison des transformations politiques, sociales et morales en cours dans le monde entier. Seul, l'Etat a sérieusement cherché jusqu'ici à améliorer notre situation matérielle et morale. En un temps où certains croient amener sur la terre le règne de la justice et de la fraternité par des révolutions et des troubles sanglants, il attend de nous plus que de simples fonctionnaires ; il a besoin de notre entière et loyale collaboration.

Mais pour accomplir intégralement notre tâche d'éducateurs d'un peuple libre, nous devons être libres nous-mêmes d'une existence matérielle trop précaire, libres de la dégradante tutelle que des potentats de village aussi inintelligents que tracassiers font peser lourdement sur beaucoup d'entre nous. Que l'*Educateur* ou la S. P. V. organisent dans le canton une vaste enquête tendant à mettre en lumière les rares avantages et les nombreux inconvénients de notre hybridité. On en sera édifié¹.

¹ Cette enquête a été ouverte en 1917. (Réd.)

D'autre part, il est de toute évidence que la question du recrutement du personnel enseignant est étroitement liée à celle de sa situation morale et matérielle.

La réforme que nous souhaitons est-elle possible ? Oui, si chacun le veut loyalement. Elle est urgente, puisqu'elle intéresse l'avenir du pays qui nous est cher. Elle s'accomplira dans l'ordre et la dignité, car nous ne voulons rien devoir aux pêcheurs en eau trouble de toute espèce. Mais il faut que le pays comprenne son intérêt et agisse sans retard.

C'est avec autant de respect que de reconnaissance que nous saluerons ceux qui, au sein de notre assemblée législative cantonale, sentiront le devoir de collaborer en toute conscience à l'œuvre réformatrice. Ad. D.

Commissions scolaires et instituteurs.

Nous avons reçu la lettre suivante :

A l'ordre du jour des séances de section de la S. P. V. figurait, comme vous le savez : Les Commissions scolaires. Enfin ! enfin ! nous sommes-nous dit, la danse va commencer. Mais, ô déception ! il n'y avait sur le tapis que les fameux articles 56 de la loi et 100 du règlement, et c'était trop peu, nous semblait-il. Pourtant, réflexion faite, il faut débiter par un bout, et celui-là doit être bon. Quand nous aurons acquis le droit, que nous eussions dû avoir de tout temps, de nous occuper de l'Ecole ailleurs qu'aux conférences, aux congrès, dans les rapports ou derrière nos pupitres, un grand pas sera fait dans la direction du progrès. Mais pour en arriver là, il faudra, une bonne fois, mettre au rancart les remerciements ampoulés qu'à chaque congrès on se croyait obligé d'adresser aux autorités scolaires, du haut en bas de l'échelle, « de ce qu'elles avaient bien voulu nous consulter » dans telle ou telle question. Pour notre part, nous n'avons jamais digéré cet aplatissement qui faisait croire à notre entière satisfaction, et qu'on pourrait bien, à l'occasion, nous jeter à la face.

« Toutefois, l'instituteur ou l'institutrice doivent être entendus lorsqu'il s'agit de questions pédagogiques. » Quelle concession admirable nous est faite dans cet alinéa ! Cela n'empêche qu'un collègue ayant quarante ans d'enseignement nous déclarait, à la séance de la section, avoir été appelé une seule et unique fois par sa commission scolaire, il y a belle lurette, pour quelques renseignements au sujet des cours complémentaires. Sur 50 présents, aucun ne put déclarer avoir été entendu davantage. L'un de mes innombrables présidents, auquel je fis remarquer cette anomalie, me répondit : « Nous vous avons entendu toutes les fois que nous nous sommes occupés de pédagogie. » Qu'est-ce à dire ? Et dans la Commission de mon vieux collègue, ne s'en est-on préoccupé qu'une fois en quarante ans ? Non, il y a quelque chose qui grince, et un bel article ne suffit pas pour faire croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il y a urgence à ce que nous fassions partie des Commissions scolaires, tout comme MM. les pasteurs font partie des conseils paroissiaux. Est-il logique, en effet, que le seul homme vraiment qualifié, de par ses études et sa vocation, dans bien des localités, pour s'occuper de la sublime cause de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, soit systématiquement tenu à l'écart ? On donne des ordres au maître, on exige des résultats, on nie souvent les progrès réalisés, et il n'a pas voix au

chapitre. Qu'on veuille bien, dans cette occurrence, ne pas rendre le corps enseignant responsable des tares de notre système.

Théoriquement pourtant, quoi de plus séduisant, de plus démocratique que l'institution des Commissions scolaires! Une réunion de citoyens, de pères de familles ayant pour mission d'aider l'instituteur dans sa grande et noble tâche. « Pratiquement, disait jadis feu J. Besançon, quoi de plus faux. » Et alors, comment se peut-il que ce qui est bon en théorie soit mauvais en pratique? « C'est que l'institution des Commissions scolaires est atteinte d'un vice originel qu'il n'est pas difficile de découvrir. C'est l'irresponsabilité. » (*Educateur* 1888.) Dans l'*Ecole* de 1881, nous lisons: L'assemblée communale d'Alpthal (Schwytz) a condamné la Commission d'école de cette localité à une amende de 20 fr., cette autorité s'étant montrée négligente dans l'exercice de ses fonctions. — Respect! dirait Potterat. — La loi vaudoise permet-elle d'en faire autant? Nenni! Aucune sanction n'est prévue contre nos autorités scolaires qui ne font pas leur devoir ou qui le font mal. Un blâme du Département? Démission en bloc, pour toute réponse, et tout est dit. On procède à de nouvelles élections, mais le mal est fait. Que les régents se débrouillent!

Les Commissions scolaires ne sont pas responsables parce que les fonctions de conseillers scolaires sont presque toujours honorifiques, et que ces messieurs en donnent pour leur traitement. Puis, souvent, elles sont un tremplin pour arriver plus haut. Encore si le Département, par le moyen de ses inspecteurs, était en mesure d'exiger l'application stricte de la loi, tout irait mieux. D'en haut viendrait l'exemple du respect de la volonté du législateur, et ce serait tout avantage pour chacun. En est-il ainsi? Qu'une signature d'un papa récalcitrant manque dans un carnet de fréquentation, l'instituteur mérite une observation, mais qu'une autorité scolaire mette toute la mauvaise volonté possible à créer une place de gymnastique convenable, ou à doter le collège de W.-C. utilisables, l'affaire en reste là. Quitte, comme le dit M. Moudon, à conseiller au régent de se chercher un autre poste, s'il ne peut s'accommoder d'une loi qui n'est trop faite que pour lui. Un haut fonctionnaire ne m'a-t-il pas déclaré un jour, en présence des autorités communales, que l'Etat n'a aucun moyen de plier les communes récalcitrantes? Une partie de nos autorités ont prouvé, du reste, depuis 1914, quel intérêt la plupart d'entre elles portent à l'école, à la situation du corps enseignant, etc., etc.

Je sais bien qu'il y a, même chez nous, des voix discordantes, témoin M. Alf. P. qui, dans l'*Educateur* du 14 décembre dernier, nous prêche la patience, une patience hors de propos. Libre à lui de patienter, de gémir sur les soucis de l'Etat et sur l'instituteur fonctionnaire d'Etat. Nous avons su, jusqu'à maintenant, supporter les longueurs de temps, les atermoiements, nous en supporterons encore; cela ne nous empêchera pas de demander les réformes qui s'imposent, non seulement dans le domaine des gros sous, mais dans celui des lois, pour le plus grand bien de notre école. Tout cela peut se faire sans avoir recours aux excès bolchévistes et aux intempérances de langage dont parle M. Alf. P., et qu'on ne saurait certes lui reprocher.

Vers l'Eglise, 4 janvier 1919.

H. NICOLIER, inst.

A un correspondant du Valais. — Nous sommes tout disposé à publier l'article qu'un correspondant du Valais nous envoie en réponse à M. Moudon. Nous le prions seulement de faire connaître à la Rédaction son nom, qui ne sera du reste pas publié. Aucun journal qui se respecte ne publie un article sans en connaître l'auteur.

A propos d'articles nécrologiques. — Un abonné genevois nous fait remarquer que ces articles prennent trop de place dans notre journal, et nous demande de les supprimer. Nous n'en avons pas le droit, puisqu'ils nous sont transmis par les correspondants des sections. Nous pensons du reste que la mémoire de nos chers morts mérite d'être rappelée, mais nous estimons aussi qu'elle peut l'être dignement sans détails inutiles et sans occuper dans nos « colonnes » une place aussi considérable que celle qu'on requiert parfois.

INFORMATIONS

Ligue suisse pour les réformes de l'après-guerre. — Le 18 décembre s'est constituée à Berne la *Ligue suisse pour les réformes de l'après-guerre*.

La Ligue veut collaborer à la préparation et à la réalisation des réformes qui s'imposent actuellement, à la suite des expériences faites pendant la guerre et de l'évolution sociale des dernières années. Elle s'efforcera de donner dans notre pays une orientation saine à l'esprit révolutionnaire qui agite le monde et de travailler, dans une inspiration généreuse, à la solution complète des problèmes qui présentent un intérêt vital pour le peuple suisse.

La Ligue ne veut pas être un nouveau parti ; elle veut plutôt réunir pour un travail positif et de rapprochement social les hommes et les femmes de toutes tendances qui se placent sur le terrain de la démocratie.

La Commission qui sera complétée encore par des adhérents de toutes les parties du pays, représentant les diverses tendances confessionnelles, politiques et sociales, se compose actuellement des personnes suivantes :

Conseiller national Rickli, Langenthal, président ; R. Herod, Lausanne, vice-président ; Mmes Maria Fierz, Zurich ; Mentona Moser, Lausanne ; Oboussier, Aarau ; MM. Barth, Bâle ; Baumann, Lucerne ; Briner, Zurich ; Cattani, Engelberg ; Ehrenzeller, St. Gall ; Feer, Zurich ; Eugène Grossmann, Zurich ; René Guisan, Lausanne ; Heer, Bellikon ; Herber, Adelboden ; Jezler, Schaffhouse ; Louis Kohler, Zurich ; Joachim Mercier, Glaris ; de Reynold, Berne ; Roussy, Vevey ; Tenger, Berne ; Wildbolz, Berne ; Wolfer, Winterthour.

Vérificateurs des comptes : Hentsch, Genève ; Stirlin, Schönenwerd.

L'adresse du Secrétariat est : Chemin Vinet 23, Lausanne.

(Communiqué.)

Dans la presse. — A partir du 1^{er} janvier, la direction de l'*Essor* est confiée à notre distingué collaborateur, M. le prof. Ad. Ferrière. Ce nom est à lui seul tout un programme. « L'obligation de ne plus paraître qu'une fois tous » les quinze jours, nous écrit-il, incite l'*Essor* à cesser d'être la tribune libre » qu'il fut jusqu'ici, pour devenir surtout un organe à orientation sociale, pédagogique et religieuse, spiritualiste bien définie, tout en informant ses lecteurs

» des courants sociaux réformateurs les plus caractéristiques de l'heure actuelle. »

Loin de prendre ombrage du caractère pédagogique que se donne l'*Essor* sous sa nouvelle direction, nous nous en réjouissons. Plus l'intérêt public sera éveillé pour les questions d'éducation, mieux la tâche de l'école sera comprise et facilitée. Le jour où nos grands journaux auront, à l'exemple du *Times*, leur supplément pédagogique, la preuve sera faite que nous sommes mûrs pour une réforme scolaire, qui ne peut être, jusque-là, qu'unilatérale et fragmentaire.

PREMIER CONFLIT¹

Depuis qu'il était instituteur à Biollens, Pierre Dupré avait mis tout son zèle à bien remplir ses fonctions. Sa vie s'était écoulée — pendant ce brillant été de 19.. — entre sa classe et sa famille. Pendant les vacances il travaillait aux champs avec son père et, quand elles prenaient fin, on le voyait filer vers Biollens sur une bicyclette toute neuve. A la fin du mois, il allait chez le boursier chercher sa paye. Ce moment lui était un peu pénible, non pas qu'il méprisât l'argent, mais parce que sa fierté en souffrait. Le boursier habitait une maison de campagne en plein village. Il fallait passer devant le lavoir, puis prendre un petit chemin et traverser le jardin. Chaque fois qu'il s'y rendait, Pierre entendait une des femmes du lavoir dire à sa voisine :

— Tiens, voilà le régent qui s'en va à la paye.

Souvent, chez le boursier, on le recevait à la cuisine et, sous les yeux des domestiques et des enfants, on lui apportait son traitement mensuel, soit 133 francs. Quelquefois il fallait attendre, le boursier n'ayant pas fini son travail à l'écurie. Quand ce dernier était aux champs, on priait l'instituteur de revenir plus tard, mais jamais on n'offrait de lui apporter la somme due à domicile.

Cette année-là, le premier novembre tombait sur un lundi. Pierre Dupré, ayant passé les vacances d'automne chez ses parents, revint à Biollens déjà le samedi. Ceux qui le virent passer remarquèrent qu'il portait un pardessus neuf, un chapeau melon et une valise de cuir jaune. Il marchait d'un bon pas, saluant de temps à autre les paysans qui s'en allaient aux champs avec de lourds chars de fumier, tirés par deux forts chevaux. L'homme suit son attelage. Il porte des bandes molletières, un gilet à manches et un chapeau de feutre. Souvent il laisse pendre le fouet de gros cuir autour de son cou.

Arrivé chez lui, Pierre mit en ordre son appartement dont il n'occupait qu'une chambre, après quoi il alla chercher dans sa classe le registre, le fameux registre dont on dit qu'il doit être l'orgueil de tout bon pédagogue. Dans le but de devenir lui aussi un bon pédagogue, le jeune instituteur vérifia scrupuleusement toutes les pages, fit les dernières inscriptions, jeta un coup d'œil à la page 37 et se mit en devoir d'établir son programme mensuel. Il feuilleta ses manuels, son plan d'études et, quand il mit le point final, la soirée était déjà fort avancée.

Le premier novembre, à l'heure habituelle, il sonna la cloche. Alors de toutes parts on vit les élèves arriver. Ils venaient à petits pas, seuls ou par groupes,

¹ Voir *Educateur* 1918, nos 1, 3, 5, 42 et 44.

portant sous le bras livres et cahiers. Dans le bâtiment d'école, ce fut un brouhaha formidable. L'institutrice qui passait pour une petite personne un peu nerveuse et casanière, allait et venait, cherchant vainement à rétablir le silence. Il y avait des élèves qui entraient en coup de vent. D'autres montaient l'escalier sans hâte et faisaient halte sur le perron. Les petites filles, aux jupes courtes et aux mollets maigres, se faufilaient entre les grandes qui venaient lentement, en se parlant à mi-voix. Les grands garçons pinçaient les petits au passage. C'était partout des rires, des cris, des quolibets jetés au hasard. On entrait, on sortait, des portes se fermaient avec force. Trois garçons se bousculaient pour savoir lequel arriverait le premier à la fontaine, tandis qu'un petit, ayant laissé choir ses livres dans la boue, pleurait à chaudes larmes au milieu du chemin.

Cependant le silence se rétablissait peu à peu. Pierre Dupré avait remarqué que la seule présence du maître fait souvent plus d'effet que les appels et les menaces. Après quelques minutes passées dans le corridor, il se trouva bientôt seul. Quelques retardataires passaient encore : on les voyait se glisser silencieusement le long de la rangée de bonnets et de casquettes, suspendus aux clous de la paroi, et pénétrer lestement dans la classe. Chaque fois que la porte s'ouvrait, il venait, de cette classe, un bruit ininterrompu de socques usant le plancher.

A l'heure précise, l'instituteur entra. Avant de s'installer à sa place et commencer la leçon, il vérifia tout : propreté, ordre, effets d'école, encriers. Il déroula les cartes de géographie, mit ses livres en place et posa sur le pupitre un pot à eau plein de beaux chrysanthèmes qu'une fillette avait apportés. Il exigea que chaque élève recouvrit sa table d'une toile cirée ou d'une feuille de papier afin d'éviter les taches d'encre.

Ensuite la leçon commença...

Des jours passèrent, jours sombres où la brume s'appesantit sur les campagnes. Le matin, en entrant en classe, il fait à peine jour et le soir, à quatre heures, quand le moment de sortir est venu, le jour est sur son déclin. C'est à peine si, au milieu de la journée, un rayon de soleil réussit à percer les brouillards. Les travaux des champs sont à peu près terminés et les paysans font relâche. C'est l'époque qu'ils choisissent pour tenir leurs assemblées de syndicat et de laiterie, et c'est alors aussi qu'on réunit le Conseil général. Tandis que les deux séances ont lieu dans la grande salle du café des Balances, le Conseil général se réunit dans la salle d'école.

Comme il rentrait chez lui, après le repas du soir, l'instituteur vit qu'on allumait une lampe dans sa classe. Il y pénétra et trouva un homme, juché sur un tabouret. Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, celui-ci se retourna et, voyant l'étonnement de Pierre, déclara :

— J'aurais peut-être dû vous aviser, monsieur le régent, qu'il y avait une séance de Conseil général.

— Ici, dans ma classe ?

— Bien sûr, on n'a jamais été ailleurs.

— En effet, vous auriez dû m'avertir.

Ayant dit ces mots, l'instituteur ferma le pupitre à clef et sortit.

Le lendemain, quand il entra dans la classe, il dut ouvrir les fenêtres pour en chasser l'acre odeur de mauvais tabac mêlée de vieux relents d'écurie. Ici et là, sur le plancher, il y avait des traces de crachats. Sur les tables, on trouvait des bouts de cigares — vieux mégots éteints — et plusieurs encriers avaient servi à recueillir les cendres.

Pierre, écœuré, licencia ses élèves et s'en alla tout droit chez le syndic. Il trouva le premier magistrat de la commune dans la cour de sa maison, occupé à décharger des betteraves. En blouse bleue et tablier vert, le syndic remplissait les corbeilles qu'un domestique portait à la cave.

— Alors, monsieur le régent, quel bon vent vous amène ?

Puis, voyant l'air fâché du jeune homme :

— Que se passe-t-il de nouveau ?

— Il y a, monsieur le syndic, que j'ai dû licencier mes élèves ce matin parce que la classe est dans un état... déplorable. Du reste, je vous prie de venir vous-même constater.

Le syndic reprit :

— Mais elle a été récurée, votre classe, pendant les vacances.

— Il ne s'agit pas de cela, ajouta Pierre, il s'agit de la manière dont les membres du Conseil général se comportent quand ils tiennent séance dans ma classe. J'ai constaté qu'on y crachait et qu'on y fumait sans se gêner.

— Que voulez-vous, dit le syndic en haussant les épaules, c'est l'habitude.

Et une à une, sans se presser, il prit les betteraves pour en remplir un corbeillon. Pierre reprit :

— Cela ne veut pas dire que cette habitude doive durer. Du reste, est-il bien nécessaire que ma classe soit à la disposition du Conseil général ? Ne lui serait-il pas possible de tenir ses séances ailleurs ? Je suis persuadé que le Département, s'il était renseigné, ne tolérerait pas...

Le syndic lui coupa la parole :

— Ma classe, ma classe, croyez-vous qu'elle vous appartienne peut-être, cette classe ? Vous avez l'air d'oublier que le bâtiment d'école est à la commune et que le Département n'a rien à y voir. Quand nous tenons séance dans votre classe, nous sommes chez nous. J'admets qu'il y a des citoyens qui pourraient mieux se tenir, cependant ne leur demandez pas des belles manières ; ils n'ont, pas plus que vous et moi, été élevés dans un salon.

Puis, sans interrompre son travail et pour faire comprendre à son interlocuteur que la conversation avait assez duré, il ajouta :

— En tous cas, ne comptez pas sur moi pour proposer de tenir nos séances ailleurs. Je veux bien leur dire un mot au sujet de la propreté, mais c'est tout. Pour le reste, il faut bien vous souvenir qu'un bâtiment de commune est un bâtiment de commune, qu'on a l'habitude d'y être comme chez soi et que personne, pas plus le corps enseignant que le Département, n'a le droit de nous y faire la loi.

Là-dessus, il empoigna le corbeillon et descendit le vider à la cave, laissant le régent tout seul au milieu de la cour.

Le soir, après le repas, pendant que M^{me} Genthod lavait la vaisselle, Pierre raconta sa conversation du matin avec le syndic. Son cousin le municipal

l'écoutait sans mot dire. Assis au bout d'un banc, les coudes sur la table, il tirait de larges bouffées de sa pipe de merisier. En face de lui, Pierre, nerveux, une jambe passée sur l'autre, balançait le bout de son soulier.

— Il ne te fallait pas lui parler du Département, ajouta Genthod, c'est ça qui l'a fâché. Il est jaloux de son autorité de syndic. Il connaît à fond les droits des communes. Il a tu les lois. Il ne manque jamais de dire, quand l'occasion se présente, ses deux mots favoris : « Qui paie commande ! » ou bien « Charbonnier est maître chez soi ! »

— Mais, reprit l'instituteur Dupré, ce que je lui ai dit, vous le lui auriez dit aussi, si vous aviez été à ma place.

— C'est possible, mais je m'y serais pris autrement. Tu es jeune, tu vas droit au fait ; plus tard, tu verras, on va par contours pour mieux arriver au but. N'oublie pas que tu es ici depuis quelques mois, tandis que lui, il y a belle lurette qu'il est syndic. Je tâcherai d'arranger tout ça. Pour le quart d'heure, si tu as des difficultés, viens vers moi.

Puis, après un silence :

— Vois-tu, notre syndic, il est bon tant qu'on veut, seulement il ne faut pas le heurter de front.

JEAN DES SAPINS.

Comment on écrivait au XVII^e siècle à l'Académie française.

Une lettre du cardinal Richelieu à M. le Premier Président du Parlement de Paris, qui ne se hâtait pas de vérifier les Lettres patentes, c'est-à-dire les Statuts de l'Académie française.

Monsieur,

Je ne prends pas la plume pour vous représenter le mérite des personnes dont l'Académie française nouvellement établie à Paris est composée, parce que la *pluspart* ayant l'honneur d'être connus de vous, vous ne l'ignorez pas à mon avis ; mais bien pour vous conjurer de vouloir *en cette considération, et de l'affection* que je leur porte en général et en particulier, *contribuer* le pouvoir que vous avez dans votre Parlement pour la vérification des privilèges qu'il a plu à Sa Majesté leur accorder à ma supplication, étant utiles et nécessaires au public, et ayant un dessein tout autre que celui qu'on vous a pu faire croire jusqu'ici. Je ne doute point que vous n'apportiez en cette occasion pour leur contentement toute la facilité qu'il vous sera possible, et qu'ils ont lieu de se promettre de ma recommandation envers vous, vous assurant qu'outre l'obligation que ces Messieurs vous auront de la faveur que vous leur départirez *en ce rencontre*, je prendrai part à leur *ressentiment* pour vous témoigner le mien *par tout* où j'aurai moyen de vous servir, et de vous faire connaître *par effet* que je suis, Monsieur, votre très-affectionné serviteur, le CARDINAL DE RICHELIEU.

OBSERVATIONS : *Personnes*, au masculin, vieilli ; on en trouve des exemples dans Molière. *Plupart* est orthographié *pluspart* au XVII^e siècle.

Contribuer. Ce verbe est aujourd'hui exclusivement intransitif : contribuer à une œuvre, contribuer aux charges publiques. Au XVII^e siècle, il était transitif ; on en trouve des exemples chez Fléchier, Pascal, Descartes.

Rencontre. A commencé par être masculin. Saint-Simon, au XVII^e, lui donne ce genre, mais Corneille, Molière, La Bruyère, les grands classiques, le font féminin. « Ah ! rencontre fâcheuse », lit-on dans le *Menteur*, de Corneille.

Ressentiment. Lesage, dans Crispin rival, dit : « Je ne puis vous exprimer, Madame, tout le *ressentiment* (c'est-à-dire tout le *bien*) que j'ai de vos bontés. » Maintenant, c'est tout le *mal* qu'il faut lire. Le double sens s'est conservé dans certains mots : Cet homme m'a ravi mon bien et ce chanteur m'a ravi les oreilles.

L. M.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



A TOUS LECTEURS! Souvenez-vous que

Charles MESSAZ Photographe
Professionnel

a fait ses preuves par 30 années de pratique
dans le domaine de la **PHOTOGRAPHIE**

L'atelier, bien agencé, est situé au No 14 de la

Rue Haldimand, à LAUSANNE

Il est ouvert tous les jours. — Téléphone 623. — Ascenseur.



Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



Institut J.-J. ROUSSEAU

Pour tous les jeux et le matériel édité par l'Institut J.-J. Rousseau, s'adresser désormais exclusivement à la **Maison JULES RAPPA**, Grand Quai, Genève.



Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 3 fr. 75

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : N° du 10 janvier : A nos lecteurs. — A relire au début de cette année nouvelle. — L'idée marche... : E. Gd. — Messages internationaux. — De ci, de là... — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale : Marg. Gobat. — Frances Willard (suite et fin) : J. Meyer. — A travers les Sociétés féminines et féministes.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

**MAISON
SPÉCIALE
de**

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

**UNIFORMES
Officiers**

Toute la
CHEMISERIE

10 % au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

— 8 —
ENSEIGNEMENT MUSICAL

Amateurs

Nous attirons tout spécialement votre attention sur notre

LIBRAIRIE MUSICALE

renfermant environ

2500 VOLUMES

qui constituent notre

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LITTÉRATURE MUSICALE

et qui renferme **TOUS** les ouvrages français,

anciens et modernes, sur la

MUSIQUE et les MUSICIENS

tels que :

DICTIONNAIRES

BIOGRAPHIES

HISTOIRES DE LA MUSIQUE

CORRESPONDANCES

ANALYSES D'ŒUVRES

ESTHÉTIQUE MUSICALE

ESSAIS ET ÉTUDES

JOURNAUX ET ÉCRITS

etc etc.

Cette BIBLIOTHÈQUE est la SEULE et UNIQUE

en ce genre

Demandez les conditions.

Prix du catalogue: Fr. 1.50

FŒTISCH FRÈRES
S.A., à Lausanne

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 4

LAUSANNE, 25 janvier 1919.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26.

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Ainsi que les années précédentes, et en don de joyeux armistice, nous venons offrir à nos lecteurs, pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. **Les Etrennes merveilleuses.** Ecrin de bijoux littéraires. — 28 héliogravures et gravures en couleurs. Mi-carton. Imprimé sur papier de luxe. Cadeau pour tous. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

2. *Seippel, Paul* : **La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8^o, avec plus de 800 gravures. Valeur 25 fr. : **12 fr.**

3. *S. Poirson*, **Les Châteaux du Lac bleu.** Le Léman historique, pittoresque, artistique. — Superbe volume, texte encadré, imprimé sur papier de luxe, 150 vues (autotypie). Grand in-8^o. Véritable bijou typographique. Valeur 12 fr. : **6 fr.**

4. *Edouard Rod*, **L'affaire Rousseau.** Histoire de la condamnation de l'*Emile* et du *Contrat social*. — Belle étude littéraire. Volume broché de 360 pages. Valeur 5 fr. : **2 fr.**

5. *C.-F. Ramuz*, **Nouvelles et morceaux.** 15 contes et récits. — Volume broché. 10 dessins de Blanchet. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

6. *Antonio Fogazzaro*, **Pereal Rochus et autres nouvelles.** 8 récits du célèbre auteur italien. — Joli volume de bibliothèque. Traduction de Gladès et Douësnel. Broché, 350 pages. Valeur 4 fr. 50 : **(Epuisé) 2 fr.**

7. *Octave Uzanne*, **Instantanés d'Angleterre.** Londres et sa vie sociale; spectacles mondains, sportifs et militaires; l'art; types populaires; la femme; mœurs britanniques; pèlerinages. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

8. *Meinrad Lienert*, **Léni.** Une des belles œuvres du digne successeur de Gottfried Keller et de C.-F. Meyer. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

9. *J.-P. Porret*, **Mini Lalouet.** 4^e édition. Ce volume a sa place dans toutes les bibliothèques. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

10. *G. Rouma et C. van Bleyenbergh*, **Brins de vie.** 24 petits poèmes à dire et à mimer par les enfants. — Nombreuses illustrations. Joli cadeau pour petits. Valeur 1 fr. : **50 cent.**

11. *René Morax*, **Sac-à-Douilles.** Comédie militaire en 3 tableaux. Broché. Valeur 2 fr. : **1 fr.**

12. *G. Krafft*, **Bonne science.** Joli volume de vulgarisation scientifique. — Volume broché. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*. On peut d'ailleurs retenir plusieurs volumes du même numéro.

Musée scolaire cantonal

La mise en circulation des moyens d'enseignement que possède le Musée scolaire cantonal s'effectue comme auparavant sur demande pour laquelle il suffit de solliciter l'envoi des formulaires nécessaires. Les vues pour projections lumineuses ne seront que très exceptionnellement envoyées par la poste.

Jusqu'à fin février, le Musée sera ouvert le jeudi après-midi, et, dès cette date, les mercredis et samedis après midi.

AVIS DE LA GÉRANCE

L'abonnement à l'*Educateur* a dû être porté à **8 fr.** pour l'année 1919, ensuite d'un renchérissement considérable du papier et de l'impression. Pour en faciliter le paiement, pour ne point rompre brusquement avec le chiffre traditionnel, nous percevrons cette somme en deux fois : **5 fr.** en janvier et **3 fr.** en juillet.

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux **11 123**, en utilisant le formulaire encarté dans le numéro 2, le premier acompte sur leur abonnement 1919.

Ceux qui désirent s'acquitter en une seule fois, par **8 fr. 05**, demanderont à la poste un formulaire de chèque en blanc : une simple correction du chiffre 5 ne serait pas admise.

Le paiement par chèque pourra être effectué jusqu'au 15 février ; à partir de cette date, le premier acompte sera pris en remboursement postal.

Le présent avis ne concerne pas les personnes qui se sont acquittées par une autre voie (librairie Payot, mandat ou abonnement postal.)

Nos abonnés du Jura bernois, membres de la Société pédagogique jurassienne, auront à verser : en janvier **3 fr. 05**, en juillet **2 fr. 55**, ou **7 fr. 55** en un seul paiement.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer en janvier le montant de leur abonnement pour 1919.

Le Gérant : E. VISINAND.

JEUNE INSTITUTEUR ST-GALLOIS

cherche, pour le 1^{er} mars et pour six semaines

O. F. 78 St.

chambre et pension

dans famille romande (de préférence au bord du lac Léman ou du lac de Neuchâtel), pour se perfectionner dans la langue française.

Adresser les offres avec prix, sous chiffres O. F. 3018 St., à Orell-Füssli, St-Gall.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Enseignement secondaire :

Chrestomathie française du XIX^e siècle

par

HENRI SENSINE

avec une préface de M. GUSTAVE MICHAUD
Maître de conférences à l'Université de Paris.

2 volumes in-16 de plus de 700 pages.

Première partie.

LES PROSATEURS

Deuxième partie.

LES POÈTES

Chaque volume relié toile anglaise, Fr. 6

La Chrestomathie française du XIX^e siècle de M. SENSINE est un ouvrage unique en son genre, et qui constitue une véritable histoire de la littérature française au XIX^e siècle. Cet ouvrage rend journellement de précieux services à toutes les personnes qui enseignent le français, car il répond à un réel besoin. Il peut être employé avec profit dans les écoles normales, dans les collèges, dans les lycées et dans toutes les écoles secondaires.

Autres ouvrages de M. H. Sensine pour l'enseignement secondaire :

Grammaire élémentaire de la langue française.

In-12, cartonné	Fr. 2.—
Vocabulaire concret. In-12, cartonné	» 1.20
Les deux ouvrages en un seul, cartonné	» 2.90

Grammaire concrète de la langue française

(avec la collaboration de M. J. Bonnard) In-12, cartonné	Fr. 2.40
Le même ouvrage, édition spéciale pour les écoles secondaires du canton de Vaud	» 3.—

L'emploi des temps en français ou le mécanisme du verbe

Un volume in-12, cartonné	Fr. 2.40
-------------------------------------	----------